



SOUTIEN AUX COLLÈGUES

DU SPIP

DE BORDEAUX

Le tragique meurtre de Mérignac a suscité émotion et stupéfaction sur le plan national, émotion ressentie par l'ensemble des acteurs du système judiciaire.

Profession méconnue du grand public, les conseillers pénitentiaire d'insertion et de probation se retrouvent sous les feux de la rampe à chaque agression médiatisée.

Il nous paraît primordial de rappeler que notre profession ne peut être tenue pour responsable de la commission d'actes délictueux ou criminels.

Nous demandons à la DAP et au ministère de la justice d'apporter leur soutien aux collègues du SPIP 33.

La CGT SPIP des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes et du Var apporte son soutien aux collègues du SPIP de Bordeaux.

Le 17 mai 2021
La CGT 04/05/83